

Mandat

Comité directeur de la transformation

Objectif

À la demande de la ministre de l'Éducation, Ken Thurston et Marilies Rettig agiront à titre de co-facilitateurs du Comité directeur de la transformation, en obtenant du secteur et de la collectivité en général des commentaires qui seront pris en compte dans les changements transformateurs en éducation annoncés pour les trois à cinq prochaines années. Le Comité directeur établira les principes directeurs, examinera les éléments de mise en œuvre et assurera une supervision et des rétroactions continues.

Portée et résultats

Le Comité directeur de la transformation (CDT) fournira de l'information, surveillera, et favorisera la cohérence en ce qui a trait aux changements transformateurs à grande échelle (sur trois à cinq ans) annoncés par la première ministre et la ministre de l'Éducation.

Plus précisément, le CDT :

1. établira les principes directeurs en matière de transformation;
2. examinera les principaux éléments de mise en œuvre;
3. assurera une supervision continue et centralisée et fournira une rétroaction sur le processus.

Le CDT se concentrera sur les éléments transformateurs à long terme suivants :

1. Renouvellement du programme-cadre.
2. Approche renouvelée pour la 9^e année.
3. Pratiques d'évaluation harmonisées au programme-cadre renouvelé.
4. Communication au sujet des progrès des élèves destinée aux élèves, aux parents et au public.
5. Amélioration des liens entre l'école et les parents ainsi que la collectivité.

De plus, le CDT contribuera à deux processus à court terme :

1. L'examen de l'évaluation sera axé sur une évaluation à grande échelle dirigée par Carol Campbell et ses cinq collègues conseillères et conseillers.
2. Les révisions du bulletin scolaire, avec l'inclusion des compétences transférables.

L'annexe 1 fournit un aperçu préliminaire des tâches précises, qui seront examinées lors de la première réunion du Comité de la transformation, et les échéanciers pour ces tâches seront déterminés.

Principes directeurs

Le travail et les conseils du Comité directeur de la transformation seront guidés par les quatre objectifs du document *Atteindre l'excellence : une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* :

1. Atteindre l'excellence;
2. Assurer l'équité;
3. Promouvoir le bien-être;
4. Rehausser la confiance du public.

L'approche du Comité directeur de la transformation concordera avec la vision et les conditions de la collaboration professionnelle, qui :

- permet la valorisation des idées de chacun et est compatible avec le devoir collectif de transformer la culture et de donner à toutes et à tous un accès équitable à l'apprentissage;
- se développe et croît dans une culture de confiance qui favorise l'apprentissage professionnel;
- consiste à échanger des idées afin d'établir une vision commune de l'apprentissage, de l'épanouissement et de la réussite de toutes et tous;
- appuie et reconnaît le leadership et l'apprentissage formel et informel;
- comprend des occasions de collaborer à l'échelle de la province, des conseils scolaires et des écoles;
- met à profit les pratiques exemplaires par la communication et le partage des idées afin d'offrir une vision commune.

Composition et échéanciers

Le Comité directeur de la transformation sera composé d'intervenantes et d'intervenants en éducation et de représentantes et représentants de groupes et d'organismes représentant les intérêts de la collectivité au sens large. La diversité sous toutes ses formes sera recherchée.

L'annexe 2 fournit un aperçu des organisations qui feront partie du comité.

Étant donné les questions immédiates et à long terme sur lesquelles le Comité directeur du renouvellement devra se pencher, les co-facilitateurs convoqueront une première réunion dès que possible. Les réunions seront tenues tous les mois au début, puis aux deux mois par la suite.

Voici les dates de réunion du Comité directeur de la transformation proposées* pour 2017-2018 :

Le 8 novembre 2017

Le 6 décembre 2017

Le 7 février 2018

Le 4 avril 2018

Le 25 avril 2018

* Lors de la première réunion du Comité directeur de la transformation, ces dates seront confirmées et le plan de travail sera élaboré en consultation avec les membres du comité.

Sous-comités du Comité directeur de la transformation

La création de quelques sous-comités est prévue pour étudier des aspects précis du renouvellement et ainsi permettre une participation à plus grande échelle du public, des professionnels et des experts du domaine, qui se pencheront sur les principes et le contenu et feront des recommandations sur la mise en œuvre et la surveillance continue. Les sous-comités relèveront du CDT.

Consultation et portée

Les co-facilitateurs du CDT formeront un lien étroit entre Carol Campbell et les conseillers qui se pencheront sur l'examen indépendant de l'évaluation et la communication au sujet des progrès des élèves.

Les co-facilitateurs du CDT assureront une communication continue avec le Comité des initiatives pour obtenir sa rétroaction.

Le CDT fera le lien avec les comités directeurs pertinents, notamment la First Nation Lifelong Learning Table, le Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le Conseil du curriculum, le Conseil consultatif ministériel des élèves, le Groupe ministériel de référence des directions d'école et le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté, et leur demandera leur avis.

Il est prévu qu'il y aura des consultations supplémentaires pour recueillir des commentaires, ce qui permettra d'avoir une plus grande portée dans la province et d'inclure un large éventail de groupes représentatifs.

Lien avec le ministère de l'Éducation

Le personnel du ministère de l'Éducation soutiendra les activités des co-facilitateurs et du Comité directeur de la transformation. Il est entendu qu'une fois que le CDT aura réalisé les différents volets de son mandat, le Ministère sera responsable de l'élaboration de documents de politique et de programmes-cadres et fournira le soutien nécessaire à la mise en œuvre, en fonction des principes et directives de mise en œuvre établis.

Le CDR continuera de jouer un rôle de supervision et un rôle consultatif en ce qui a trait aux changements apportés aux programmes-cadres et documents de politique, ainsi que la mise en œuvre pendant la période de renouvellement (soit pour un maximum de cinq ans).

ANNEXE 1 : Tâches prévues du Comité directeur de la transformation

Examiner le mandat.

Établir les normes de travail du Comité.

Parler des principes généraux de la transformation et les définir.

Donner des conseils au comité d'évaluation indépendant (Carol).*

Donner des conseils sur l'inclusion des compétences transférables dans le bulletin scolaire.*

Donner des conseils au sujet du renouvellement du programme-cadre (général) du point de vue de l'équité, du bien-être et de la réussite.

Donner des conseils sur le programme-cadre des mathématiques.*

Donner des conseils précis sur le programme-cadre selon la division et le champ d'études (tâche continue).*

Donner des conseils sur l'approche renouvelée pour la 9^e année.*

Donner des conseils au sujet de l'évaluation.*

Donner des conseils concernant les communications aux parents et au public.*

Donner des conseils pour améliorer les liens avec les parents et la collectivité.*

Surveiller l'élaboration et la mise en œuvre.

* Comprend des conseils sur la mise en œuvre.

ANNEXE 2 : Membres du Comité directeur de la transformation

Ken Thurston et Marilies Rettig – co-facilitateurs

Parents – CPP (6 représentants régionaux au total, des conseils scolaires publics, catholiques et francophones)

Élèves – (3 élèves des conseils scolaires catholiques, publics et francophones)

OQRE

Association des doyennes et doyens de l'éducation de l'Ontario

Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario

Table de planification et de concertation (TPC) – 1 représentante ou représentant

People for Education

Membres du Comité des initiatives ministérielles :

ACÉPO	SCFP
ADFO	FEEO
AEFO	OECTA
AFOCSC	FEESO
AGÉFO	ACSPO
CODE – ECODE/PCODE/CODELF	OPSOA
CPCO	OCSTA
OPC	OCSOA
ATEO	CTEO